



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 12 février 2025

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17 FEV. 2025

ID : 031-213100662-20250212-2025010EXTRAIT-DE



Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 12 février 2025, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le mercredi 29 janvier 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Monsieur Ludovic DARENGOSSE

Madame Sylvie BUIGUES à Madame Émilie PEZET

Madame Élisabeth CORDEIRO à Madame Marie-Hélène PEREZ

Absents :

Monsieur Jérôme BRIÈRE — Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Monsieur Benoît MUNOZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Aäli HAMDANI

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2025-010 ASSOCIATIONS Mise à jour de la convention de mise à disposition des salles communales

Rapporteur : Madame Carole LAVAL

ADOPTÉ

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 24	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Carole LAVAL, 3^{ème} adjointe, énonce au Conseil municipal qu'il apparaît nécessaire de créer deux documents distincts afin de désigner d'une part les conventions de mise à disposition de salles communales, et d'autre part la location de celles-ci.

Cette démarche permet également de mettre à jour la convention de mise à dispositions des salles communales.

- Harmonisation de la mention désignant le bénéficiaire de la convention sur l'ensemble du document ;
- Rectification du nom de la régie de recette pour le dépôt de chèques de cautions et de paiement : « régie de recette service administratif location de salles » ;
- Modification des modalités concernant l'état des lieux entrant et sortant à l'article 8.1 ;
- Ajout de l'article « Astreinte téléphonique » permettant au locataire de joindre les services municipaux en cas d'urgence (problème avec le badge d'accès, de panne électrique ou tout au désagrément rencontré lors de l'usage des locaux).

Madame LAVAL Carole énonce que le projet de convention est annexé à la présente délibération.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition de salles communales ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,



Cédric MAUREL